



Institut national
de la recherche
scientifique



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté d'aménagement,
d'architecture, d'art et de design
École d'architecture

Chaire
Fernand-Dumont
sur la culture

Appel à communication et participation :

École d'été

L'écosystème musical québécois / découvrabilité culturelle

26-30 août – INRS/Université Laval – Québec

Depuis près de 60 ans, l'écosystème musical québécois (EMQ) repose sur de fragiles équilibres entre défense du particularisme culturel québécois et nécessité de viabilité économique. Ainsi, si l'État québécois semble avoir toujours soutenu ce fragile écosystème, ce fut toujours avec l'idée sous-jacente que celui-ci devait correspondre aux standards économiques de leurs voisins, notamment le Canada anglais et les E-U. Ce faisant, de crises économiques en révolutions technologiques en passant par les différents soubresauts sociopolitiques, l'EMQ s'est passablement modifié au gré de ces forces « non-musicales » depuis les années 60.

À cet égard, l'apparition du *streaming*, corrélé à la pandémie du COVID, a profondément mis à mal l'EMQ. Alors que le *streaming* a fait fondre, pour différentes raisons, les revenus liés aux droits d'auteurs et de reproduction, la pandémie a, pour sa part, déstructuré l'industrie du spectacle vivant, seule source de revenus conséquente pour les artistes après la « mort du disque ». De cette double crise, la réponse semblant émerger tant du côté gouvernemental que du côté de l'industrie est liée à la découvrabilité.

Le 1^{er} février 2024, un comité d'expert québécois a ainsi publié un ensemble de recommandations pour légiférer quant à la « souveraineté culturelle du Québec à l'ère numérique »¹. Ce comité suggère, dans les grandes lignes, que la *souveraineté culturelle* du Québec dépendrait avant tout de ses politiques en faveur de la découvrabilité des contenus culturels québécois et de l'accessibilité « favorisée » des produits nativement en langue française. Si ce rapport se fait fort d'intégrer dans ses réflexions les problèmes posés par le déploiement des différentes intelligences artificielles, et que plusieurs y voient une avancée salutaire, d'autres jugent qu'il manque d'ambition, notamment si on le compare aux politiques culturelles québécoises menées au cours des 60 dernières années. Ce point est encore plus saillant en ce qui a trait à la musique. En effet, ce rapport, ainsi que différents travaux précédents

¹ Beaudoin L., Duhaime C., Guèvremont V. et Taillon P. (2024). La souveraineté culturelle du Québec à l'ère du numérique : rapport du comité-conseil sur la découvrabilité des contenus culturels. Disponible en ligne.

portant sur la découvrabilité en musique achoppent tous sur un point aveugle et pourtant central à ces questions : comment maintenir et développer une industrie musicale (financièrement) indépendante dans une économie de marché mondialisée ? Quelle vocation aux politiques culturelles, alors que ces dernières ont des impacts de plus en plus marqués en matière de souveraineté et d'économie ?

Pour reposer le problème en des termes plus globaux, comment s'articulent musique, industries culturelles, économie capitaliste et État? Quelles relations entre création artistique, organisation industrielle, économie et politique ? Quels types d'écosystèmes ont pu voir jour selon les articulations entre ces pôles à travers le temps ? Quels ont été les éléments ayant conduit aux changements de l'EMQ dans les 60 dernières années ? En quoi la découvrabilité modifie ces écosystèmes et/ou nous renseigne sur les nouveaux équilibres en place ou souhaités par les parties prenantes ?

Thématique

Cette école d'été entend explorer ces différents éléments sous l'angle de deux thématiques :

- 1) L'évolution de l'écosystème musical québécois au prisme de la crise du *streaming* et du COVID;
- 2) les limites, potentialités et impact du concept de découvrabilité sur la culture, et particulièrement la musique.

1) L'EMQ au prisme de ses (inter)médiations et crises

L'écosystème musical québécois semble se structurer à partir des années 60 par la création de maisons de disque, la professionnalisation des artistes et chansonniers québécois via des labels français (Polydor, Barclay) et la constitution d'un réseau d'intermédiaires (Archambault, etc.) permettant la constitution d'une réelle industrie musicale locale. Nonobstant, Montréal jouissait déjà préalablement d'un réseau important de salles de concert et de cabarets, notamment dans le Quartier latin, ainsi que d'un riche réseau d'acteurs intermédiaires (organisateur de concert, D.J., etc.).

L'industrialisation de cet écosystème s'est notamment réalisée au détour des années 60 au travers de différentes dynamiques d'intermédiations :

- politiques, par l'apparition du Ministère des Affaires culturelles (1961) et la Révolution tranquille ;
- économiques, par la transition du capitalisme industriel vers un capitalisme de consommation ;
- technologiques, par la démultiplication des capacités de production, de distribution et de consommation de la musique ;
- sociales, par la structuration de la vie musicale et un intérêt croissant pour la culture québécoise, notamment musicale.

Un des enjeux de cette école d'été sera d'explorer ces 4 formes d'intermédiations à travers le temps afin d'élaborer un portrait global, dynamique et critique de l'évolution de l'écosystème musical jusqu'à aujourd'hui et au prisme des différentes crises vécues par l'EMQ.

2) La découvrabilité : limites, potentiels, impact

Le concept de découvrabilité dépasse de loin le seul champ de la musique et de la culture, se voulant tant à la fois i) un outil d'économie politique et culturelle ; ii) un outil de stratégie marketing ou encore iii) un outil indispensable aux cultures algorithmiques et numériques. Objet de nombreux débats dans l'espace francophone depuis une dizaine d'années, ce concept-outil est souvent présenté comme l'une des seules manières de faire valoir le fait francophone (culturel, politique, linguistique, commercial, scientifique, etc.) dans un environnement économique et culturel mondialisé, voire anglicisé.

Qu'est-ce qui est alors réalisé au nom de la découvrabilité? Est-ce une réelle rupture conceptuelle et pratique, permettant un renforcement de la francophonie au niveau international ? Ou bien s'agit-il d'une prolongation des politiques et stratégies existantes? Que recouvre exactement ce terme polysémique ? Comment envisager les potentiels, limites et impacts dans un large spectre allant de ses aspects techniques jusqu'à la géopolitique commerciale et internationale ?

Organisation de L'école d'été

L'ensemble des activités sera réalisé dans l'intérêt supérieur des jeunes chercheur.es L'école d'été se veut autant un lieu de rencontre et de sociabilité que de recherche et d'échange scientifique.

Chaque matinée, des conférencier.es (+/-15) présenteront leurs travaux de recherche. Ces conférencier.es auront 30 à 45 mn de présentation et 15 à 30 mn de discussion.

Les après-midis seront réservés aux travaux des jeunes chercheur.es. Les présentations devront faire environ 30 mn et 20 mn seront consacrés aux discussions. Ces discussions seront commentées et animées par des professeurs et/ou spécialiste du domaine.

Différentes activités culturelles (expositions, concerts, débats) sont prévues chaque soir (programme à venir)

Modalités de participation et d'inscription

Trois formes de participations pourront être envisagées selon les publics :

- 1) en tant que jeune chercheur·euse voulant diffuser ses travaux lors de l'école d'été tout en poursuivant l'approfondissement des thématiques centrales à l'école d'été ;
- 2) comme étudiant·e dans le cadre d'une scolarité
- 3) comme professionnel souhaitant approfondir des enjeux centraux à l'évolution de son milieu professionnel à travers cette formation (pour les résidents canadiens, le crédit canadien pour la formation est utilisable).

1) Appel à communication (jeunes chercheur·euses)

Les jeunes chercheur·euses (2^e et 3^e cycle, docteur·e et postdoctorant·e) sont **invité·es à soumettre une proposition de communication pour cette école d'été**. De 15 à 20 propositions de communications seront retenues à l'issue du processus de sélection. Les jeunes chercheur·euses ayant été sélectionné·es seront pris·es en charge financièrement (transport, logement, nourriture; exclu : frais de visas) pour être présent·es à l'ensemble de l'école d'été.

Afin de soumettre votre proposition de communication, nous vous invitons à soumettre une proposition de 300 mots (hors titre) explicitant le thème dans lequel vous souhaiteriez vous inscrire (découvrabilité ou EMQ) et une présentation de l'objet et du sujet de recherche. Par ailleurs, un CV synthétique de deux pages maximum devra être fourni.

Les présentations retenues feront l'objet d'un numéro spécial de revue scientifique (à définir)

Contact : uniete.decouv@inrs.ca

Date Maximale de Dépôt : 19 juin 2024 ; Retour de l'évaluation et inscription : 25 juin 2024

2) Cours crédit

Les étudiant.es des universités québécoises inscrit.es en deuxième cycle ou troisième cycle pourront valider cette université d'été dans leur parcours académique (3 crédits). L'université sera présentée comme un séminaire spécial dans la liste des cours d'automne 2024 de L'UCS-INRS. Le sigle du cours est le suivant : UCS6070 Séminaire thématiques en sciences sociales.

Pour valider ce cours, les étudiant.es devront participer à l'ensemble de l'École d'été et remettre durant le semestre d'Automne 2024 un travail portant sur l'écosystème musical québécois et/ou la découvrabilité culturelle en lien avec le contenu de l'école d'été. Ce travail devra prendre la forme d'un article scientifique à des fins de publications.

Inscription : à partir du 4 juin

3) comme professionnel

Écrire directement à uniete.decouv@inrs.ca pour plus d'information

Pour plus d'information, vous pouvez contacter écrire à uniete.decouv@inrs.ca ou contacter directement les professeurs responsables de cet évènement :

romuald.jamet@inrs.ca

Guillaume.Blum@design.ulaval.ca